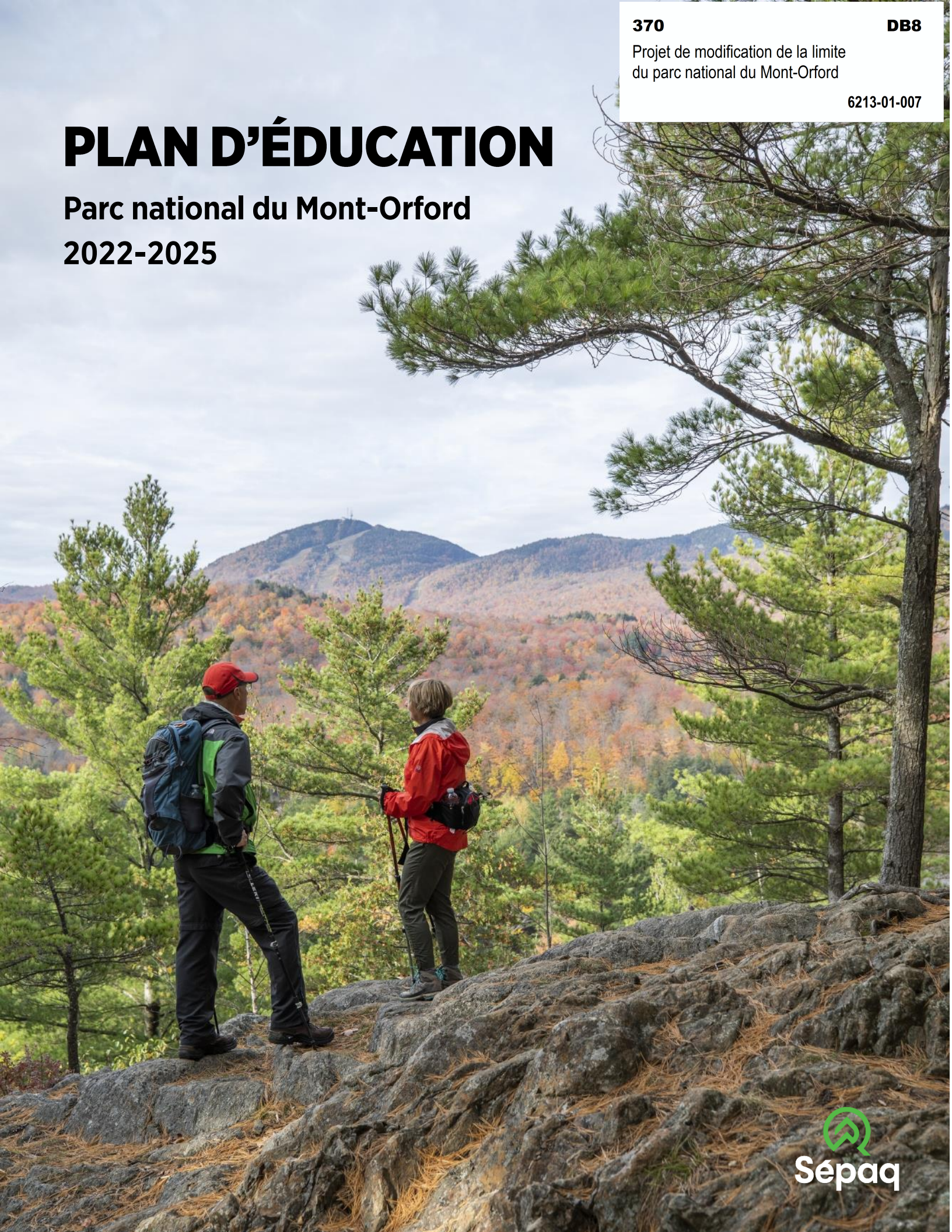


PLAN D'ÉDUCATION

Parc national du Mont-Orford

2022-2025



Équipe de réalisation

Claudia Lascelles Responsable du Service de la conservation et de l'éducation du parc national du Mont-Orford, Sépaq

Mario Landry Directeur du parc national du Mont-Orford, Sépaq

Mireille Boulianne Conseillère à la conservation et à l'éducation, parcs nationaux et campings, Sépaq

René Charest Spécialiste en conservation à la vice-présidence Exploitation, parcs nationaux et campings, Sépaq

Comment citer le document :

« Sépaq, 2022, Plan d'éducation - Parc national du Mont-Orford, 2022-2025, Sépaq. »

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
ORIENTATIONS EN ÉDUCATION	2
CIBLES ET STRATÉGIES EN ÉDUCATION	4
CIBLE 1 – HAUT LIEU DE BIODIVERSITÉ ET D’IMMERSION EN NATURE.....	6
CIBLE 2 – UN JOYAU RÉGIONAL COLLECTIF RECONNU.....	8
CIBLE 3 – LA PROTECTION COLLECTIVE DE NOS ÉCOSYSTÈMES.....	10
RÉFÉRENCES	12

AVANT-PROPOS

La mission des parcs nationaux du Québec est d'assurer la conservation permanente de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou des sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, et de les rendre accessibles afin que ceux-ci puissent profiter aux générations actuelles et futures.

Pour réaliser cette mission, la Politique sur les parcs nationaux du Québec (MFFP, 2018) prévoit différents outils, dont le plan d'éducation. Le plan d'éducation est l'outil de planification qui détermine les cibles et les stratégies prioritaires, ainsi que l'ensemble des actions à réaliser en matière d'éducation. L'éducation est un outil qui favorise l'atteinte de la mission des parcs nationaux : on rend les parcs nationaux accessibles pour des fins d'éducation et de plein air – « comprendre, apprécier et se connecter à la nature ».

Le **parc national du Mont-Orford** a été créé en 1938 et préserve un territoire de près de 60 km² représentatif de la région naturelle des Monts Sutton. Les grandes crêtes arrondies entrecoupées de larges vallées et surplombées par d'imposants massifs si caractéristiques du parc font partie de la chaîne de montagnes des Appalaches, avec le mont Orford comme plus haut sommet, à 853 m d'altitude. Le parc est un endroit riche en milieux humides et cours d'eau, parmi eux se trouve un fen, deux rivières et plusieurs ruisseaux de montagne. Les érablières règnent sur les trois quarts du territoire du parc et se caractérisent par une grande richesse floristique. D'autres peuplements forestiers, tels que les bétulaies et les forêts conifériennes (sapin, épinette rouge), occupent de plus petites superficies. La grande variété d'habitats que présente le parc favorise l'établissement d'une faune diversifiée. C'est aussi le lieu de prédilection pour plus de 210 espèces d'oiseaux qui y habitent à un moment ou l'autre de l'année. Considérant le secteur de l'agrandissement futur, le parc est limitrophe à neuf municipalités : Orford, Austin, Eastman, Magog, Bonsecours, Racine, Saint-Denis-de-Brompton, Melbourne et Sherbrooke.

ORIENTATIONS EN ÉDUCATION

Afin de guider les différentes actions en éducation, la Sépaq s'est dotée de trois grandes orientations, qui se déclinent chacune en trois niveaux.

DÉCOUVRIR LES TERRITOIRES

Cette orientation vise à amener les visiteurs à découvrir le parc national sous différents angles, ce qui veut dire :

- a) Pour les nouveaux visiteurs, les **amener à comprendre qu'ils sont dans un parc national**, pour prendre conscience des richesses du territoire et des comportements à adopter pour les protéger.
- b) Pour les visiteurs qui connaissent déjà les parcs nationaux, **approfondir les valeurs d'un parc national**, pour faire naître un sentiment de fierté et faire vivre des émotions.
- c) Pour les visiteurs qui adhèrent pleinement à la mission des parcs, leur **donner le goût d'aller plus loin dans leur expérience**, pour consolider la relation avec le territoire.



MOBILISER LES VOISINS

Cette orientation interpelle spécifiquement les résidents de la zone périphérique d'un parc national.

- a) **Faire découvrir la valeur de leur parc national** pour inspirer la fierté et prendre conscience des services écologiques et retombées économiques et sociales de cette aire protégée.
- b) **Susciter l'intérêt à devenir un visiteur du parc** pour profiter des bienfaits de cette grande nature de proximité.
- c) **Créer des occasions de partage et d'implication** pour renforcer le sentiment d'appartenance et permettre aux voisins de jouer un rôle actif dans la protection du territoire.



CONTRIBUER À LA CONSERVATION

Cette orientation vise à faire connaître et échanger sur certaines problématiques en conservation (enjeux) avec les principaux acteurs concernés, visiteurs ou voisins.

- a) **Faire connaître l'enjeu de conservation aux acteurs concernés** afin de les mobiliser dans la recherche de solutions.
- b) **Ouvrir un dialogue sur les manières d'améliorer un enjeu** et de réduire les pressions exercées sur un élément du patrimoine naturel ou culturel.
- c) **Engager les gens à passer à l'action** pour améliorer l'état de l'enjeu.



CIBLES ET STRATÉGIES EN ÉDUCATION

Les cibles en éducation traduisent des éléments significatifs en éducation. Chaque parc a choisi entre une à trois cibles à atteindre d'ici 2025, en fonction du profil du parc et des enjeux en éducation.

Les cibles peuvent être un élément phare du parc, un incontournable à mettre en valeur pour faire découvrir le territoire ou pour sensibiliser afin d'améliorer un enjeu environnemental. Les cibles peuvent aussi être une clientèle cible à rejoindre, afin d'aborder des thèmes précis qui la concernent. Enfin, les cibles peuvent exprimer un objectif à atteindre, une vision qui exprime là où nous souhaitons aller pour faire la différence en éducation.

Chaque cible est composée d'un libellé évocateur, d'une mise en contexte, d'un but et d'un nombre déterminé de stratégies. Aussi, l'orientation éducative dominante est spécifiée pour chaque cible.

Au **parc national du Mont-Orford**, trois cibles et dix stratégies en éducation ont été identifiées.

Elles sont décrites dans les pages qui suivent.

CIBLE 1 – HAUT LIEU DE BIODIVERSITÉ ET D'IMMERSION EN NATURE

Mise en contexte

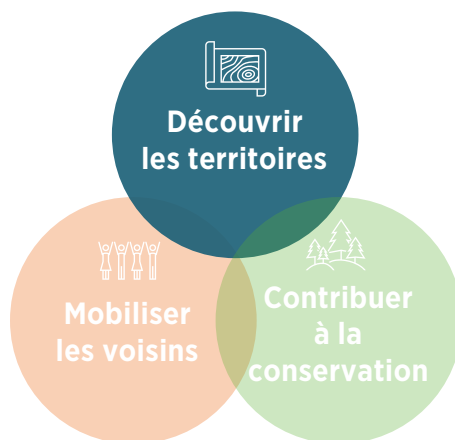
Le parc national du Mont-Orford est un réel joyau de biodiversité et offre une grande variété d'activités pour profiter de la nature.

Cependant, peu de moyens sont en place pour une découverte autonome.

La réalisation des stratégies de cette cible vise à faire valoir le caractère de biodiversité du parc, jusqu'à maintenant dans l'ombre par rapport au caractère plein air, déjà bien reconnu. Le but est que les visiteurs comprennent mieux toutes les richesses du parc sur le plan de la biodiversité et qu'ils choisissent le parc pour une immersion en nature.

La réalisation des trois stratégies de cette cible vise à positionner le parc comme un lieu d'immersion en nature, axé sur la santé et le bien-être, en mettant l'accent sur la valeur des écosystèmes du territoire et en proposant des parcours, des expériences et des moyens thématiques accessibles à tous.

Cette cible vise à rencontrer l'orientation no 1 en éducation : **DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE - Amener le visiteur à comprendre qu'il est dans un parc national et approfondir les valeurs associées à un parc.**



Stratégies et objectifs

Le but fixé pour cette cible est que « **D'ici 2025, les visiteurs expérimentent les bienfaits de la nature du parc et le perçoivent comme un lieu de protection important pour la biodiversité** ».

Pour atteindre ce but, trois stratégies sont identifiées :

Stratégie 1 (MOR-01) **La randonnée pédestre:** **l'occasion parfaite pour** **la découverte**

Cette stratégie vise à mettre en place des moyens autonomes pour faire découvrir la nature aux visiteurs dans les sentiers pédestres, à des endroits ciblés pour la découverte.

Objectif

D'ici 2025, le parc a mis en place trois parcours de panneaux d'auto-interprétation.

Stratégie 2 (MOR-02) **Préparer le visiteur avant sa** **venue au parc, pour une** **immersion en profondeur**

Cette stratégie vise à préparer le visiteur à ce qu'il pourra découvrir en venant pratiquer des activités de plein air au parc et à choisir ses activités en fonction de milieux à explorer.

Objectif

D'ici 2025, le parc diffuse une série de moyens en ligne (balados, capsules YouTube, etc.) pour préparer les visiteurs à leur visite.

Stratégie 3 (MOR-03) **Les randonnées sur l'eau,** **un moyen pour découvrir** **les milieux aquatiques**

Cette stratégie vise à conscientiser les visiteurs pratiquant des activités nautiques à l'importance des milieux aquatiques par des moyens autonomes.

Objectif

D'ici 2025, le parc renouvelle son parcours autoguidé sur l'étang aux Cerises.

CIBLE 2 – UN JOYAU RÉGIONAL COLLECTIF RECONNU

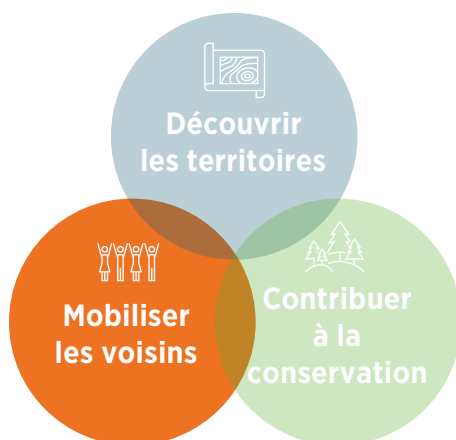
Mise en contexte

La Sépaq, ancrée dans son milieu, côtoie plusieurs organisations partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur des limites du parc. De plus, un projet d'agrandissement est en phase de réalisation. C'est près de 50 km² de territoire qui seront ajoutés à la superficie actuelle du parc et donc protégés.

Cependant, avec le roulement d'employés dans les territoires sous bail, le rôle du parc n'est pas toujours bien compris. De plus, tous ne reconnaissent pas la valeur de cette protection et certains voisins ont le sentiment que l'arrivée de l'agrandissement leur enlèvera des privilèges, en limitant, entre autres, le droit de pratiquer certaines activités pour lesquelles il y avait peu de restrictions.

La réalisation des quatre stratégies de cette cible vise à expliquer aux résidents de la périphérie la raison d'être de la réglementation et de son importance pour la protection des écosystèmes dans une perspective de développement durable.

Cette cible vise à rencontrer l'orientation no 2 en éducation : **MOBILISER LES VOISINS - Faire découvrir la valeur de leur parc national et créer des occasions de partage et d'implication.**



Stratégies et objectifs

Le but fixé pour cette cible est que « **D’ici 2025, les résidents et partenaires de la zone périphérique du parc et de son agrandissement sont davantage conscients de la valeur de ce territoire et contribuent à sa protection.** Pour atteindre ce but, quatre stratégies sont identifiées :

Stratégie 4 (MOR-04)

Des rencontres annuelles avec les partenaires sous bail

Cette stratégie vise à tenir des rencontres annuelles avec les gestionnaires de territoires sous bail afin de mieux faire connaître la mission du parc aux employés de ces organisations.

Objectif

D’ici 2025, le parc tient deux rencontres avec les partenaires sur une base annuelle et récurrente.

Stratégie 5 (MOR-05)

Préparer la relève de jeunes ambassadeurs

Cette stratégie vise à créer un contact récurrent avec les élèves de la périphérie afin de leur faire découvrir la mission et les valeurs du parc national et d’en faire des ambassadeurs de conservation.

Objectif

D’ici 2025, le parc rencontre en classe douze groupes du secondaire et vingt groupes du primaire par année via son programme scolaire.

Stratégie 6 (MOR-06)

Des enjeux de conservation qui touchent tout le monde

Cette stratégie vise à mettre en place des moyens pour permettre aux voisins de mieux comprendre les enjeux de conservation qui touchent le parc et sa périphérie, d’être mobilisés et de vouloir contribuer à sa conservation.

Objectif

D’ici 2025, des publications sont faites dans les médias locaux et réseaux sociaux et des séances d’information spéciales pour les voisins sont organisées.

Stratégie 7 (MOR-07)

La sensibilisation des utilisateurs des terres vouées à l’agrandissement du parc

Cette stratégie vise à sensibiliser les utilisateurs actuels des terres vouées à l’agrandissement du parc au respect de l’environnement et de la réglementation et à freiner le développement anarchique (VTT, motoneige, vélo de montagne).

Objectif

D’ici 2025, des moyens de sensibilisation sont mis en place (panneaux de sensibilisation, patrouille, rencontre auprès de groupes cibles, etc.).

CIBLE 3 – LA PROTECTION COLLECTIVE DE NOS ÉCOSYSTÈMES

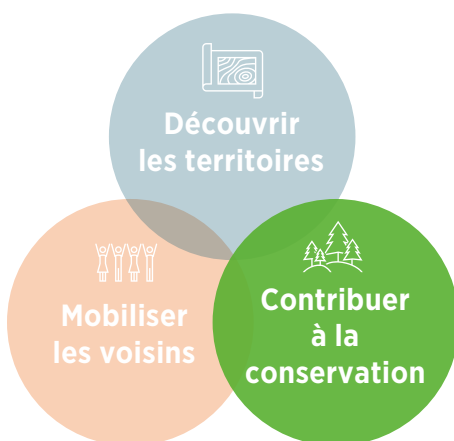
Mise en contexte

Le parc est situé dans une région du Québec où les gens sont très actifs et profitent du parc pour le volet activité physique.

Cependant, peu connaissent les enjeux de conservation auxquels le parc fait face, territoire vulnérable aux pressions anthropiques en périphérie.

La réalisation des trois stratégies de cette cible vise à mieux faire comprendre la mission du parc national et à susciter l'adhésion à sa protection auprès des organismes à proximité et des citoyens eux-mêmes.

Cette cible vise à rencontrer l'orientation no 3 en éducation : **CONTRIBUER À LA CONSERVATION - Faire connaître l'enjeu de conservation aux acteurs concernés et ouvrir un dialogue sur les manières d'améliorer un enjeu.**



Stratégies et objectifs

Le but fixé pour cette cible est que « **D'ici 2025, les employés et les visiteurs comprennent mieux les enjeux de conservation du parc, sont fiers de celui-ci et souhaitent contribuer à sa protection** ». Pour atteindre ce but, trois stratégies sont identifiées :

Stratégie 8 (MOR-08)

Des liens solides avec les communautés de plein air

Cette stratégie vise à parler régulièrement à certaines communautés de plein air afin de les sensibiliser à la mission du parc et de former des ambassadeurs au sein de ces groupes.

Objectif

D'ici 2025, des rencontres se tiennent avec les communautés de grimpeurs, d'adeptes de randonnée alpine et de vélo de montagne et *fatbike*.

Stratégie 9 (MOR-09)

Des employés informés des projets et enjeux de conservation

Cette stratégie vise à mettre en place un plan de communication destiné aux employés afin de leur permettre de mieux comprendre les différents enjeux du parc et le rôle qu'ils peuvent jouer pour la protection des écosystèmes.

Objectif

D'ici 2025, les actions du plan de communication sont réalisées.

Stratégie 10 (MOR-10)

Les bons comportements à adopter dans un parc national

Cette stratégie vise à faire comprendre la mission du parc et les bons comportements à adopter en nature aux nouveaux visiteurs, afin de préserver les écosystèmes.

Objectif

D'ici 2025, des capsules Facebook et des activités postées et de maraudage sont élaborées.

RÉFÉRENCES

Ministère Forêt, Faune et Parcs, 2018, Politique sur les parcs nationaux du Québec, Gouvernement du Québec, 48 p.

Sépaq, 2018, Caractérisation de la zone périphérique du parc national du Mont-Orford, 56 p.